

BLASON ET BANNIÈRES FLAMANDES

XXII

LES CORPORATIONS FLAMANDES. — GILDES, MÉTIERS ET SERMENTS. —
LEUR ORGANISATION MILITAIRE. — ÉMEUTES ET TUMULTES.



Il est à peu près impossible de comprendre l'histoire de la Flandre, et de saisir les évolutions multiples par lesquelles a passé l'existence populaire de ses grandes villes, Bruges et Gand surtout, sans étudier la constitution de ces corporations puissantes, qui portaient le nom générique de « Gildes » et qui se subdivisaient en deux grandes branches : les « Métiers » et les « Serments ».

C'est là certainement une des pages les plus vivantes et les plus mouvementées de la vie flamande. Suivant l'expression fort juste d'un historien, ces Gildes « dominant toute la civilisation » des provinces belges. Dès que la lumière se fait sur le moyen âge, elles apparaissent en possession déjà de leur organisation complète et d'un fonctionnement ancien, si bien que, fort en peine de fixer leur origine, certains auteurs n'ont point hésité à les rattacher, par des liens plus ou moins problématiques, aux confréries romaines et aux associations scandinaves. Mais ce sont là des fantaisies historiques qui ne résistent pas à un examen sérieux. Les corporations flamandes sont un produit autochtone, et, dans leur organisation comme dans leur but, elles

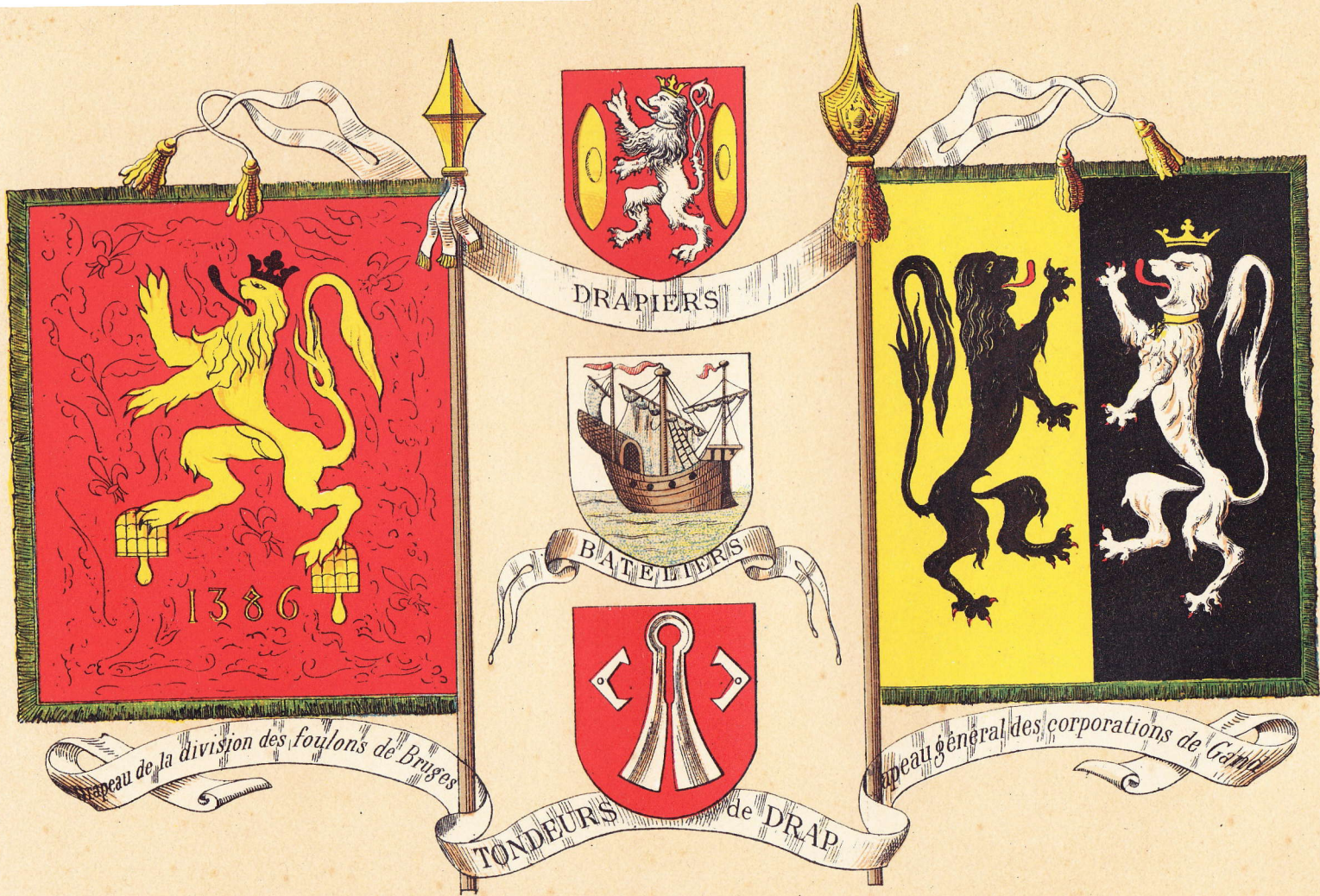
n'ont pas plus de rapport avec les *sodalitates* latines qu'avec les Gildes scandinaves qui, même au dire de M. Stecher¹, n'étaient « que le repas solennel, où, trois fois par an, se réunissaient les hommes du même canton ».

Certes, nous n'oserions prétendre que les corporations flamandes aient été des institutions bien austères, et dont les membres fuyaient les occasions de banqueter et de se réjouir. Ce serait s'inscrire en faux contre toutes les traditions locales. Mais là n'était pas leur but, et leur raison d'être se trouvait singulièrement plus relevée.

A l'intérieur de la ville, elles s'occupaient, sous le nom de « Métiers », de réglementer les multiples professions dont l'exercice était permis. Elles veillaient au développement de chacune d'elles, et s'efforçaient d'établir une communauté d'intérêts entre les différentes branches de producteurs. En outre, elles préparaient les décisions du « Magistrat », contrôlaient d'une façon latente la marche des affaires de la cité, et surveillaient la bonne administration des deniers publics. A l'extérieur, sous le nom de « Serments » ou de corporations armées, elles avaient pour mission de soutenir le prestige du « Magistrat », de pourvoir à la défense de leur ville, et à la sûreté du pays; et, trop souvent hélas! elles s'appliquaient à servir les rancunes de clocher, partaient en guerre contre les villes ou les communes voisines, dont la fortune, l'influence ou la renommée leur portaient ombrage.

On voit qu'il y a loin de ce rôle parfaitement défini et très complexe, à celui, singulièrement plus vague et plus simple, des associations scandinaves et des sodalités latines. Une autre erreur également fort répandue, et qu'il importe de rectifier, c'est d'attribuer exclusivement à l'action des Gildes la merveilleuse efflorescence des provinces flamandes. Elles y contribuèrent, le fait est incontestable; mais c'est, disons-le, prendre l'effet pour la cause que de leur faire exclusivement l'honneur de cette surprenante prospérité. Et, en effet, non seulement les Gildes n'auraient point eu de raison d'être dans un

1. Voir *L'esprit d'association chez les Germains*.



DRAPEAU ET BLASONS DES CORPORATIONS FLAMANDES

pays rebelle à l'industrie; mais encore leur organisation aurait été absolument impraticable, dans une contrée où l'industrie n'eût point été très florissante, depuis déjà un nombre considérable d'années.

Ce qui a pu leur faire attribuer cette influence primordiale, c'est sans doute l'absence complète de documents positifs, permettant de fixer d'une façon certaine l'époque de la fondation des premières



GRAND SCEAU DES MÉTIERS DE GAND

d'entre elles. Dès qu'elles se manifestent dans la vie publique de leurs cités respectives, c'est en effet pour prendre la direction d'émotions populaires, ou pour peser sur l'administration de la commune, en imposant des candidats de leur choix; et, dès cette époque, on sent que leur organisation est assez puissante pour avoir obtenu du temps une consécration indispensable. C'est ainsi qu'au douzième siècle nous assistons, à Gand, à une révolte où les corporations des foulons et des tisserands jouent un rôle prépondérant. Un siècle plus tard, Bruges (1280) et Ypres (1281) nous offrent un spectacle analogue; et, dès ces premières manifestations, la puissance des Gildes est si redoutable,

qu'elles peuvent mettre sur pied de véritables armées. Leur cohésion est assez grande pour leur permettre de grouper en un instant toutes leurs forces, et de composer, avec des éléments très divers, un seul et même corps obéissant à une impulsion unique.

Cette organisation, si puissante dès son principe, ne nous est pas inconnue. Elle devait se transmettre d'âge en âge sans recevoir de modifications importantes. Chaque Gilde ou Métier possédait un doyen, des jurés et des suppôts, qui centralisaient entre leurs mains l'autorité administrative et judiciaire, et qui, le cas échéant, pouvaient devenir des capitaines expérimentés. Le doyen se faisait appeler *hoofdman* ou chef-homme. Assisté des jurés, il réglait le travail des gens du métier, surveillait les membres de la corporation, connaissait de leurs différends, réglait les questions litigieuses, et avait la haute direction des fonds de secours (*armbussen*). Comme marque de sa dignité, il était gardien du sceau de la Gilde. Ce sceau portait généralement comme emblème quelque objet caractéristique et propre à désigner le « métier » auquel il appartenait. Sa présence au bas d'un acte quelconque attestait l'adhésion de la corporation, et l'engageait tout entière. Dans certaines circonstances solennelles, quand il s'agissait par exemple d'un traité d'alliance entre deux villes, ou de la garantie d'un emprunt, tous les Métiers apposaient collectivement leurs sceaux sur la minute de l'acte, et c'est ainsi que l'on trouve, aux archives de Bruges et d'Ypres, des chartes portant les cinquante-deux sceaux des corporations de ces deux villes ¹.

Cette organisation était commune à toutes les Gildes. Chacune d'elles avait en outre ses privilèges particuliers, ses coutumes, ses usages ayant force de loi, ses insignes spéciaux, sa bannière, ses lieux

1. La pièce la plus complète et la plus curieuse en ce genre se voit aux archives de Bruges. C'est une lettre de créance de 20,000 livres parisis, datée du 14 décembre 1328. Elle est garantie par les bourgmestres, échevins, conseillers et toute la communauté de Bruges, « pour le corps de ladite ville et pour chacune manière de gentz nient laborans et labourans ». Elle ne compte pas moins de 316 sceaux de cire brune ou verte, rangés sur sept lignes, et pendant à un ruban de soie rouge.

de rendez-vous, son hôtel ou sa maison et formait dans la grande république communale une petite république à part. Les rapports des Gildes entre elles étaient très sévèrement réglés par des ordonnances fort compliquées. La place que chacune d'elles devait occuper dans les solennités et dans les cérémonies publiques était si étroitement déterminée et si strictement respectée, qu'il se passa des siècles sans qu'il fût rien changé à cet ordre de préséance.

Il en était de même lors des prises d'armes. Ces prises d'armes mettaient en ligne des armées complètes. Car chaque corporation devait fournir non seulement son contingent d'hommes, mais encore des armes, un peu d'artillerie et les munitions nécessaires. Du moment où l'on était sous la bannière, la Gilde se trouvait divisée en sections, et chaque section était commandée par ses jurés et ses suppôts, transformés en sergents et dizainiers. Lorsqu'on franchissait les portes de la cité, l'entretien de la troupe tombait à la charge de la commune, et les comptes des villes¹ nous fournissent de très curieux détails sur les fonctions des chefs, sur la rémunération qui leur était allouée et sur les indemnités qui étaient versées entre les mains des hommes d'armes.

Ces troupes, quoique un peu journalières, étaient cependant braves et résolues ; et si l'on peut citer quelques faits qui ne sont point trop à leur louange, comme le départ solennel des Gantois pour aller au-devant des Anglais, départ bientôt suivi d'une retraite honteuse², les brillants faits d'armes par contre ne manquent pas. C'est ainsi qu'en 1288 nous voyons les Métiers brabançons s'illustrer en prenant une part glorieuse à la bataille de Woeringen. Nous connaissons en outre la victoire qu'en 1302 les Gildes flamandes remportèrent auprès de Courtrai, dans ce champ de Groening où elles devaient faire leur

1. Voir notamment les *Comptes de Bruges*, années 1361-1362.

2. « Ils disaient orgueilleusement : « Quand les Anglais sauront que messeigneurs de Gand sont armés et à puissance pour venir contre eux, ils ne les attendront pas, et ç'a été une grande négligence de ne pas envoyer d'avance les vaisseaux, afin qu'ils pussent s'enfuir. » (*Essai sur le rôle de la maison de Bourgogne*, par P. Frédéric.)

récolte d'éperons d'or. En 1328 et en 1382, la fortune des armes fut fatale aux Gildes flamandes ; mais leurs ennemis furent les premiers à rendre justice au courage qu'elles déployèrent. « Aucun ne recula, dit Froissart, tous furent tués et morts, l'un sur l'autre, sans yssir de la place où la bataille commença. »

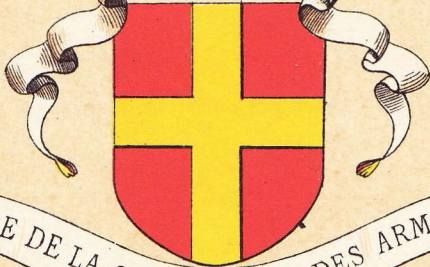
Un siècle plus tard, à la célèbre affaire de Gavre, nous retrouvons, dans la bouche d'un témoin oculaire, un hommage tout pareil. « Les Gantois, nous dit Olivier de la Marche, qui assistait à l'action, les Gantois feroient sur le noble prince de long et felon couraige, et lui navrèrent son cheval en plusieurs lieux. » Et le gentilhomme chroniqueur, qui combattait aux côtés de son maître, distingua dans la mêlée « un vilain de petit estat et sans nom pour être recognu, lequel fit ce jour-là tant d'armes, de vaillance et d'outraige, que si telle aventure, nous dit-il, estoit advenue à un homme de bien je m'acquitteroye de porter honneur à son hardement. » Vers le même temps au Draei-boom, un boucher gantois, « *quidam lanius gandensis* », comme l'appelle le vieux Meyer, porte-bannière de sa Gilde, se couvrait de gloire par son audace et sa bravoure. « Blessé au point de ne pouvoir se tenir debout, il continua de se battre jusqu'à ce qu'il fût égorgé, tenant encore la bannière entre ses bras. »

Malheureusement cette vaillance, cette énergique hardiesse, ce « hardement », comme dit l'historien bourguignon, n'étaient que bien rarement dépensés dans l'intérêt de la liberté et dans celui de la patrie. La plus effroyable jalousie animait les grandes villes les unes contre les autres, et cette jalousie était la source de luttes intestines, de querelles perpétuelles, de guerres de clocher, toujours désastreuses pour l'une des parties, sinon pour toutes les deux. C'est ainsi que nous voyons les Gantois, à maintes reprises, assiéger Ypres, bombarder Audenarde, piller Bruges et jeter sur la campagne des hordes indisciplinées « qui moult de maux faisoient par le pays d'environ¹ ».

Bien mieux, en présence de celui qu'elles regardent comme

1. Chastellain, *Chroniques*.

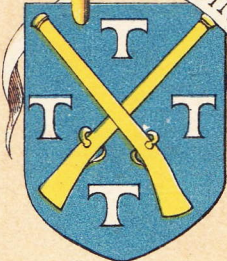
ST. GEORGE



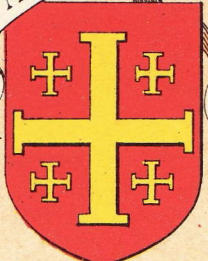
BANNIÈRE DE LA CORPORATION DES ARMURIERS



ST ANTOINE



ST MICHEL

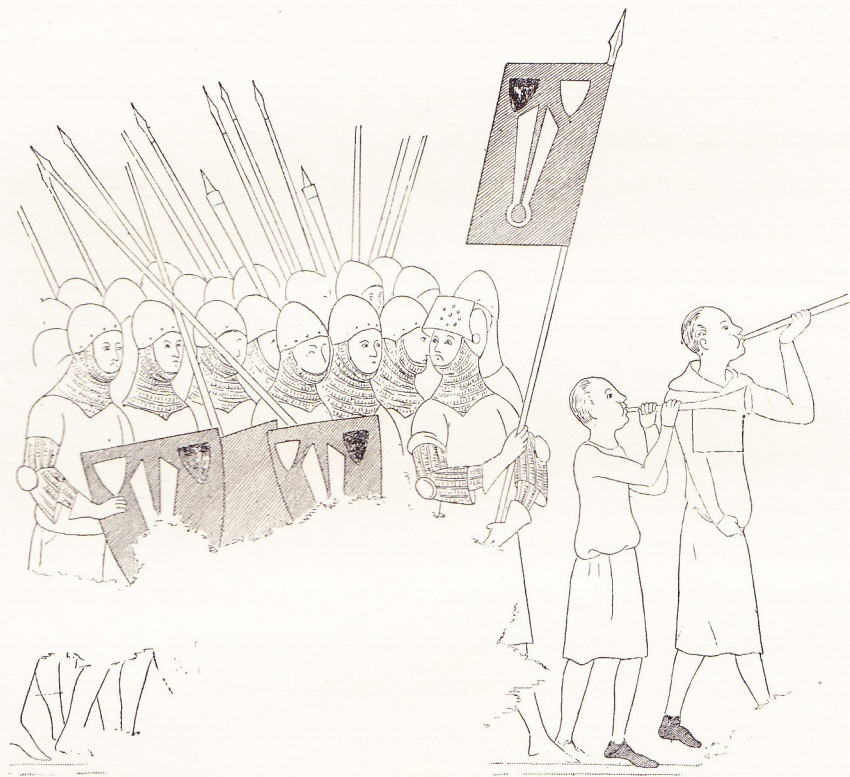


CONFRERIES

Imp Lemerrier et C^o Paris

BANNIÈRE DES ARMURIERS DE GAND ET ARMOIRIES
DES CONFRÉRIES FLAMANDES

l'ennemi commun, ces grandes et populeuses cités, qui auraient dû s'entr'aider et demeurer unies, s'abandonnent réciproquement, elles se trahissent même. En 1407, Gand, qui s'était mise à la tête du mouvement contre Jean sans Peur, Gand, qui avait excité les autres villes à s'insurger avec elle, se laisse gagner par les promesses du prince et se



GAND : LA CORPORATION DES TONDEURS DE DRAPS
(D'après une ancienne peinture murale de la chapelle de *Leugemeete*.)

sépare brusquement de ses alliés. En 1429, les communes flamandes abandonnent le Cassel Ambacht, qu'elles avaient poussé à la révolte; et les députés des quatre membres de Flandre assistent, aux côtés du duc, à l'humiliation des malheureux vaincus, qui, au nombre de quarante mille, en plein cœur de l'hiver, dans la boue et sous la pluie, vinrent tête et pieds nus s'agenouiller et crier : « Merci ! » En 1436, Gand refuse tout secours à Bruges et permet au duc de l'accabler à son aise;

aussi, en 1453, les Brugeois font-ils à leur tour la sourde oreille, et refusent-ils d'assister les Gantois. Bruxelles, Anvers et Malines font pis encore, elles fournissent aux Bourguignons des troupes, de l'argent des pavillons, des tentes, des bateaux et des vivres. L'égoïsme était en effet depuis longtemps la loi commune. Dès le xiv^e siècle, nous le voyons poussé partout à ses dernières limites. En 1342, les grandes communes, Gand, Ypres et Bruges, momentanément émancipées de la tutelle suzeraine, proposent à Louis de Nevers de lui restituer son pouvoir et de rentrer dans l'obéissance, s'il leur promet le privilège exclusif de tisser de la laine¹. Peu leur importe que les petites villes soient ruinées, pourvu que leur industrie fleurisse. Là-dessus, ces dernières courent aux armes, et Van Artevelde, tout héros populaire qu'il est, s'empresse de réprimer le mouvement. Il marche sur Eccloo, l'assiège, la prend, et fait exécuter sous ses yeux les chefs du parti des campagnes.

Les petites villes écrasées, l'antagonisme se réveille plus violent que jamais entre les grandes cités. Aucune solidarité ne les unit. Leur jalousie les porte à se refuser tout secours. En 1470, Gand, Ypres et le Franc refusent de contribuer aux dépenses qui doivent, en combattant l'envasement de la Zwyn, sauver le commerce de Bruges et de toute la Flandre. Pour motiver leur refus, les Gantois disent qu'ils sont « fondés sur mestiers » et ceux du Franc qu'ils sont « fondés sur labourage et nourrissement de bétail » et que dès lors ils n'ont aucun intérêt dans la question². Ce n'est pas, au reste, la première fois qu'on voit ces sentiments mesquins, étroits, égoïstes, se manifester avec une franchise brutale. A l'époque de Louis de Male, les Brugeois commencent à creuser un canal. Les Gantois, qui craignent de perdre l'étape des blés d'Artois, envoient un *hoofdman*, nommé Hijoens, à la tête d'une bande armée, et ses hommes tuent un certain nombre de tra-

1. Voir aux archives de Bruges la *Requête des Brugeois au duc Jean* (5 avril 1405, Ms. n° 906), pour empêcher « aucuns hostilles, troncs, ne liches » d'être établis dans le Franc, ni dans la ville de l'Écluse.

2. P. Frédéric, *Essai sur le rôle politique et social des ducs de Bourgogne*.

vailleurs, dispersent les autres, bouleversent les travaux commencés. Ces violences forcent les Brugeois à abandonner leur projet, mais ne portent pas bonheur aux Gantois. Quelques semaines plus tard, la guerre civile ensanglante les rues de leur turbulente cité. Les tisserands, d'un côté, et les bateliers, de l'autre, se livrent bataille à tous ses carrefours. Les maisons patriciennes sont pillées, le bailli est massacré, et une insurrection formidable, qui allait bientôt être noyée dans le sang, s'étend sur tout le pays.

Ces rivalités passionnées n'existaient pas, en effet, seulement de ville à ville, mais encore dans la même cité entre les diverses corporations. Une sorte de haine jalouse bouillonnait incessamment, jetant entre les diverses Gildes des ferments perpétuels de discorde. La moindre question d'influence éveillait leurs dangereuses susceptibilités; le moindre froissement d'intérêts suffisait pour les faire courir aux armes, et pour amener entre elles de terribles batailles. [En 1345, à Gand, sur le marché du Vendredi, les tisserands et les foulons en viennent aux mains, et cinq cents de ces derniers restent sur le carreau. Les combattants avaient fait preuve d'un tel acharnement, que le clergé, porteur du saint sacrement, n'avait pu les séparer. Quatre ans plus tard, à l'entrée solennelle de Louis de Male, les foulons prennent leur revanche. Aidés par la corporation des bouchers, ils massacrent, sur le même marché du Vendredi, six cents hommes de la Gilde des tisserands. En 1380, Louis de Male, réconcilié avec Bruges, obtient qu'on lui livre cinq cents hommes des Métiers, choisis parmi les plus mutins. C'est au palais des comtes qu'il fait enfermer ces malheureux, « lesquels petit à petit on décoloit », nous dit Froissart. Bruges, ville de commerce, avait besoin de tranquillité, et sacrifiait la vie de ses gens de métier au développement de ses affaires extérieures.

On a l'esprit troublé lorsqu'on relit, dans les chroniqueurs de l'époque, le naïf récit de ces atrocités. On se demande, avec une inquiétude poignante, comment tant de massacres ont pu avoir lieu, comment tant d'émotions tumultueuses, de luttes intestines, de crimi-

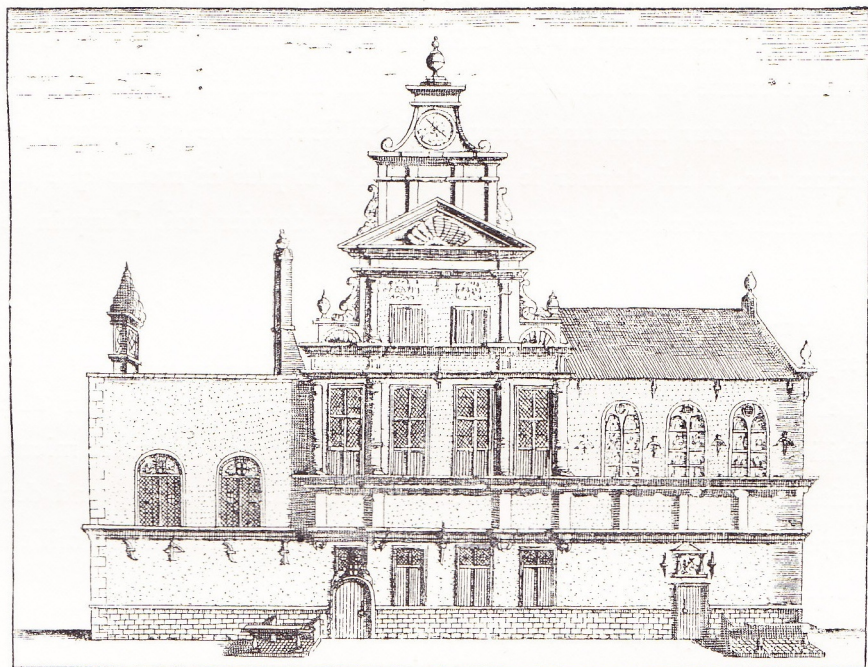
nelles tentatives ont pu se succéder dans un aussi bref délai. On se perd au milieu de ces déchirements de toutes sortes, de ces pillages, de ces égorgements qui ensanglantent le pays; car on ne peut démêler ni un plan préconçu, ni une idée suivie, ni des motifs bien définis, ni un but bien déterminé. Malgré soi on pense aux républiques de l'antiquité. Il y a, en effet, plus d'un trait commun entre l'histoire des cités grecques et des villes flamandes. Pour les unes comme pour les autres, toute la patrie se résume dans la cité, et quelquefois dans moins encore, dans un groupe de citoyens. En dehors de cela, tous les liens sont sans force. Il faut la double guerre médique ou l'invasion du comte d'Artois, c'est-à-dire un effroyable péril, pour créer une entente factice, qui disparaît aussitôt que le danger est passé. Ajoutez encore un même exclusivisme pour tout ce qui n'est point elles, un même besoin de dominer les campagnes et d'humilier les villes voisines, une même humeur jalouse en tous temps, querelleuse sans motifs, et, dans les grandes occasions, la même abnégation, la même bravoure invincible, le même patriotisme local.

Cette similitude est si frappante que, dès le xvi^e siècle, c'est-à-dire au moment où les lettres antiques commencent à se répandre dans les Flandres, les auteurs n'hésitent point à faire la comparaison. Les plus classiques d'entre eux emploient le mot « république » pour désigner les cités flamandes. C'est le nom que Guicciardini leur accorde; Damhouder le donne à Bruges¹ et Sanderus à Gand. Bien mieux, les magistrats l'attribuent à leur propre ville, et nous le rencontrons sous la plume de bourgmestres Yprois.

Mais, particularité à la fois singulière et remarquable, ce sentiment républicain à la mode antique, qui semble être le guide de leurs actions, se complique d'une idée empruntée au moyen âge, celle de la suzeraineté, et cette seconde idée est tellement ancrée dans leurs cerveaux, qu'il ne leur vient pas à l'esprit qu'ils puissent s'en affranchir. Même au temps où leurs dissentiments avec leurs souverains

1. *De magnificentia civitatis Brugarum* (Anvers, 1564).

traversent les crises les plus aiguës, leur fidélité théorique (si je puis employer ce mot) envers leurs comtes d'abord et envers le roi de France, souverain de leurs comtes, est tout à fait surprenante. La pensée de vivre sans maître ne se présente même pas à leur esprit. Ils songent si peu à s'affranchir de la tutelle féodale que, lorsqu'un des



HÔTEL DE LA GILDE DE SAINT-GEORGES, A BRUGES
(Fac-similé d'une ancienne gravure.)

chefs les plus révolutionnaires des Flandres, Jacques van Artevelde, affichera l'intention de briser le double lien de suzeraineté qui les lie au trône de France, ce ne sera pas avec la volonté de proclamer l'indépendance de sa patrie, mais avec la pensée de substituer à la tutelle des rois légitimes celle des souverains anglais¹. Artevelde, on le sait,

1. Ce fait n'est pas isolé. Même chose se produisit deux siècles plus tard, lors de la guerre d'indépendance des Provinces-Unies. Celles-ci commencèrent par proclamer leur attachement au roi d'Espagne; puis elles offrirent la souveraineté de leur pays tour à tour au roi de France, au duc d'Alençon, à l'archiduc Mathias, à la reine d'Angleterre, etc. Et ce n'est qu'en désespoir de cause, qu'elles se décidèrent à n'être sous la domination de personne. Les esprits les plus libres de ce temps ne pouvaient se

échoua dans sa tentative; il y laissa même la meilleure part de sa popularité, et tous ceux qui, après lui, essayèrent cette séparation n'obtinrent guère des résultats plus heureux. Même après que Charles-Quint eut complètement rompu le lien qui unissait les Flandres à la couronne de France, le sentiment de dépendance féodale persista avec tant de ténacité, qu'au temps de Philippe II les Flamands ne reconnaissaient pas encore au roi d'Espagne la qualité souveraine. C'est comme comte qu'ils lui obéissent, nous dit un écrivain dont la nationalité est pour nous une garantie singulière. Ils ne consentent, en aucun cas, à lui donner le nom de roi « ni plus ni moins que les Romains, après qu'ils eurent chassé leur dernier roi, Tarquin le Superbe ¹ ».

Cette fidélité singulière ne s'étendait point toutefois jusqu'au respect de la personne du prince. Nous avons vu tout à l'heure avec quel « long et félon couraige, les Gantois feroient » sur leur duc Philippe le Bon. Son fils, Charles le Téméraire, ne fut guère mieux traité. Il faut lire son entrée solennelle à Gand. La scène prend des proportions épiques. On se croirait dans un monde à part au milieu d'une population de géants.

Pendant que le prince vient recevoir le serment de vasselage de ses fidèles sujets, la procession de Saint-Liévin, qui a fait sa sortie annuelle, rentre en ville, passe sur le marché du Vendredi, et la châsse, portée par les gens des petits Métiers, s'arrête devant la maison de la « Cueillette ² ». « Saint Liévin ne se dérange jamais ! crie la foule. Saint Liévin ne se détourne pas. »

Pour que la châsse puisse passer, il faut que la maison disparaisse. En un instant elle est rasée, et le peuple, qui vient ainsi d'abolir un impôt, court aux armes pour affirmer son droit et soutenir son acte

faire à l'idée de vivre sans maître. Il existe à la bibliothèque de Bourgogne un curieux Mémoire, en 77 articles, de Marnix de Sainte Aldegonde (Ms. n° 17,369), qui contient à ce sujet de bien étranges révélations.

1. Cornejo, *Sumario de las guerras civiles*.

2. On nommait ainsi le bureau de la gabelle.

d'indépendance. Un tumulte indescriptible suit ce premier mouvement. Le duc, auquel on apprend ce qui vient de se passer, saute à cheval et court au marché, n'ayant à la main qu'un simple bâton. Il pousse au milieu de cette multitude en armes. Un communier ne se rangeant pas pour lui faire place, il le frappe de son bâton, celui-ci tourne sa pique contre la poitrine du prince, et ce n'est qu'à grand'peine qu'on prévient un malheur. Enfin Charles, sauvé par quelques amis qui payent largement de leur personne, arrive au balcon d'où les comtes ont l'habitude de parler au peuple. Il harangue la foule. Il est ému, il appelle les Gantois « ses enfants » ; il leur promet d'être « bon seigneur » ; il croit les avoir ramenés à l'obéissance, quand tout à coup un homme armé de toutes pièces s'élançe à son tour sur le balcon, et, frappant la balustrade de son gantelet de fer :

« N'est-ce pas, crie-t-il à la foule, que vous voulez que ceux qui gouvernent la ville et qui dérobent le prince, vous et moi, reçoivent leur punition ? Que vous voulez que la Cueillette soit abolie ? Que vous voulez que vos portes soient rouvertes, et que vos bannières vous soient rendues ! Que vous voulez porter vos chaperons blancs, et reprendre vos anciennes manières ? » A chacune de ces questions le peuple répond par un « oui ! » formidable. Alors l'homme bardé de fer se tournant vers le prince. « Monseigneur, lui dit-il, vous savez maintenant ce que veulent ces gens. J'ai parlé en leur nom. Ils m'ont avoué. A présent, c'est à vous d'y pourvoir ¹. »

Cherchez, dans l'histoire de tous les temps et de tous les pays, une page plus mouvementée, plus impressionnante, plus grandiose, vous la trouverez bien difficilement.

Ajoutez que les angoisses par lesquelles passe ce prince, humilié en présence de ses sujets par un inconnu « sans état », et dont le nom fut toujours un secret, ne sont rien à côté de celles que ces Gildes farouches allaient imposer à la princesse sa fille. C'est en vain que cette douce et vertueuse Marie les vient prier de vouloir bien épargner

1. Van Hasselt, *Belgique et Hollande.*

les conseillers de feu son père¹. « La dicte demoiselle estoit en son habit de deuil, nous dit Philippe de Commines, et n'avoit qu'un couvre-chef sur la teste, qui estoit habit humble et simple, pour leur faire pitié par raison : et là, supplia au peuple, les larmes aux yeux et toute eschevelée, qu'il leur pleust avoir pitié de ses trois serviteurs. » Et la foule pour toute réponse se met à crier « à ceux qui estoient sur l'échaffault qu'ils les expédiassent. Or, par conclusion, ils eurent tous trois les testes coupées; et s'en retourna cette pauvre demoiselle en sa maison, bien dolente et desconfortée² ».

Ceci se passait à Gand. A Bruges, les Métiers poussèrent les choses encore plus loin avec Maximilien, un prince de leur choix cependant, qu'ils avaient marié avec l'infortunée fille de Charles le Téméraire, et auquel, après la mort de la princesse, ils refusaient la tutelle de son fils. On peut lire dans un manuscrit, le récit détaillé, de cette rébellion de 1488³, récit contemporain écrit par un témoin oculaire. Je dois avouer que je ne sais, au théâtre, aucun drame plus terrible et plus émotionnant que celui-là.

Ce fut un enfant de treize ans qui donna le signal. La foule se porta d'abord chez le maître d'hôtel du prince, espérant y trouver celui-ci; puis elle courut chez Rolland Lefèvre, son receveur, et chez Thiébault Barrado, son trésorier, pillant partout la cave, la caisse et l'office, brisant les meubles, s'emparant des armes et incendiant ensuite la maison. « Pour sauveté de son corps » le prince s'était enfermé dans son logis avec sa noblesse en armes. Ce logis est investi; Maximilien est captif. « Fort admiréz des insolences des Brugelins », plusieurs de ses officiers essayent de parlementer avec les doyens des Métiers. Ceux-ci protestent de leur fidélité au roi⁴, mais disent qu'ils ne s'en iront que lorsqu'on leur aura livré « aucuns de ses officiers et

1. Le chancelier Hugonet, le sire d'Humbercourt et Jean van Melle.

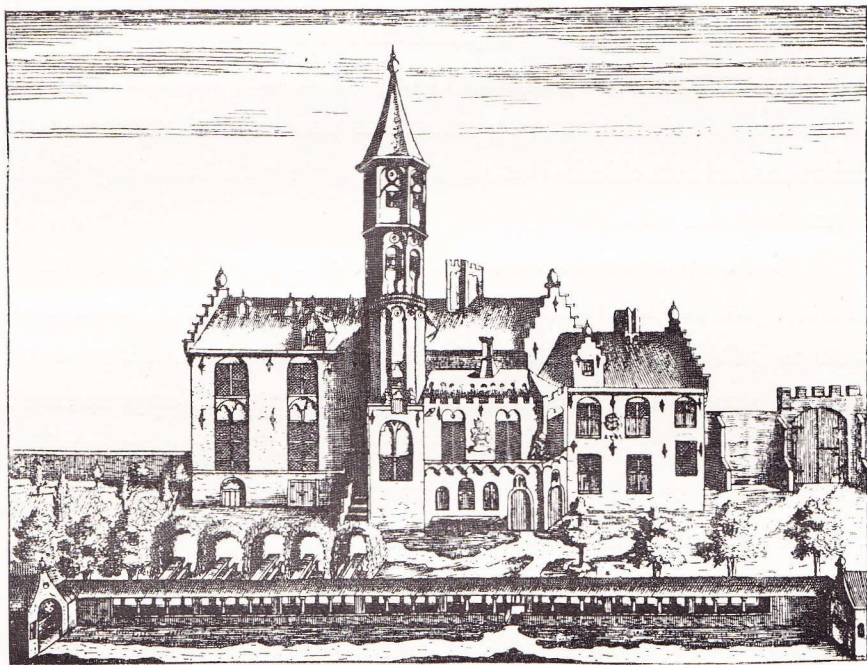
2. Commines, *Mémoires*.

3. A la bibliothèque de Bourgogne (Ms. 16,860), reproduit en partie dans la *Chronique* de Molinet.

4. Maximilien portait à cette époque le titre de « roi des Romains. »

gouverneurs ». A chaque instant le cercle se resserre; la nuit, toutes les issues sont gardées; et, détail curieux des mœurs de ce temps, le prince envoie à ses farouches et trop vigilants gardiens « le vin et deux moutons pour eulx recréer ensemble ».

Le lendemain on croyait pouvoir parlementer de nouveau, mais un simple bavardage faillit tout mettre à feu et à sang. Deux voyageurs



L'HÔTEL DE LA GILDE DE SAINT-SÉBASTIEN, A BRUGES
(Fac-similé d'une ancienne estampe.)

ayant eu l'imprudence de dire que le margrave d'Anvers allait venir à la tête de ses troupes pour mettre la ville à la raison, « dix-sept naringhes plus enflammés que dragons furent tellement allumés d'yre et de courroux » qu'après avoir sonné la « cloche d'effroy » ils entraînent la population à la maison du roi, « sur l'intention de l'ochir et de mettre à mort ses nobles conseillers ».

On sait le reste. Le prince, entraîné sur le marché où se tenaient les Métiers en armes, fut « contraint de saluer, prier et requérir gens

misérables et de basse condition, non pas estrangers, barbarins, esclavons ne tartarins, mais ses propres subjects, ses propres oailles et en sa propre ville » ; puis il est consigné au *Cranemburg* avec une garde des gens de Métiers jusque dans sa chambre ; pendant que ses « mignons privéz et familiers qui l'avaient tousjours léaument serviz » sont torturés sous ses fenêtres. Dans ce même temps, le doyen des charpentiers, à la tête de ses hommes, se ruait, au marché du Vendredi, sur les Allemands et Wallons qui formaient la garde du prince. Ceux-ci, « tous nuds, tous surpris, sans bastons et sans armes, fort craindans de la mort », s'enfuirent dans toutes les directions « comme cherfs habandonnez aux chiens » et ne durent la vie qu'à la « bñignité des femmes de Bruges ».

Est-il besoin de raconter le dernier acte du drame ? de montrer le prince à genoux, jurant tout ce qu'on voulut lui faire jurer, promettant tout ce qu'on voulut lui faire promettre, se déclarant déchu de la tutelle de son fils, et, une fois sa liberté reconquise, s'empressant de renier ses serments, de violer ses promesses, et de venger ses humiliations, justifiant ainsi par anticipation la parole sévère de son compatriote Schiller :

Was ist zu geben auf der Kaiser Wort.



LES GENS DE MESTIER

(D'après un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne.)

HENRY HAVARD

LA

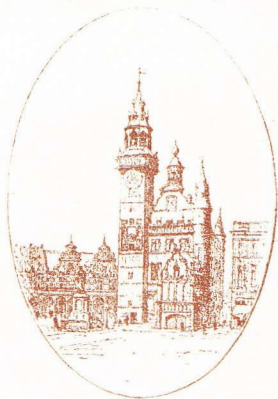
FLANDRE

A VOL D'OISEAU

ILLUSTRATIONS D'APRÈS NATURE

PAR

MAXIME LALANNE



PARIS

GEORGES DECAUX, ÉDITEUR

7, RUE DU CROISSANT, 7

1883

Tous droits réservés.